

COMPTE RENDU
DU COMITE SYNDICAL DU 17 NOVEMBRE 2022
Collège « compétence à la carte »

L'an deux mille vingt-deux, le jeudi 17 novembre, le comité syndical du Syndicat Départemental de l'eau de la Manche, collège « compétence à la carte », s'est réuni à SAINT AUBIN DE TERREGATTE dans les locaux du secteur Sud du SDeau50, sous la présidence de Monsieur Jacky BOUVET.

Collège « compétence à la carte » au sens de l'article 6.3 des statuts du SDeau50							
	Catégorie	Titulaires	P	E	Suppléants	P	E
CENTRE	CLEP Agon	GUILLOTTE Hubert	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LEBRETON Delphine	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	CLEP Bréhal	LEUREUIL Daniel	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	DAVAL Arnaud	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	CLEP Cerisy la S.	SIMEON Didier	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LEJOLIVET Alain	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	CLEP Coutances	BOURDIN Jean-Dominique	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	PITOIS Gaétane	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	CLEP Créances P.	LEMOIGNE Henri	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LEFORESTIER Noëlle	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	CLEP Gavray	DE PAEPE Philippe	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	LETELLIER Joseph	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	CLEP Gièze	GRENTE Michel	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	JOULAN Jean-Pierre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	CLEP Lessay	MARESCQ Roland	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	LECONTE Ludovic	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	CLEP Montbray	MANSON Pierre	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Poste vacant	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	CLEP Montmartin-Cérences	GUILLE Hervé	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	DOYERE Joël	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		HERME Michel	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	MALHERBE Bernard	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	CLEP Montpinchon	LEDOUX Didier	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	HUREL Grégory	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	CLEP St Malo L.	GOUX Christian	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	BELLE Jean-Pierre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	CLEP St Pierre C.	GALBADON Grégory	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	LESUEUR Francis	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	CLEP St Sauveur	BEUVE Joël	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	BARBET Pascal	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
CLEP Sainteny	LANGLOIS Alain	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	SOPHIE Bertrand	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
CLEP Tribehou	TURPIN Yves	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	LALANDE Frédéric	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
CLEP Villedieu O.	LETELLIER Joseph	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	CAHU Françoise	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
SUD	CLEP Avranches E.	CHARUEL Jean-Claude	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	POIDEVIN Gilbert	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	CLEP Baie Bocage	RABASTE Yann	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	CHEYMOL Claude	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		CHARTRAIN Joël	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	FAUCHON Willy	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	CLEP Brécey	DUBOURG Bertrand	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	HAMARD Jean-Vital	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	CLEP Chaise B.	SADIMAN Thierry	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PICHARD David	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	CLEP Gathemo	ERRARD Rachel	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	ERRARD Christelle	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	CLEP Pontorson	BICHON Vincent	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	BELLOIR André-Jean	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	CLEP Reffuveille	VARY Jacques	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	AUGEARD Jean-Louis	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		BOUVET Jacky	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LEMONNIER Catherine	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		CAILLOT Eric	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	HEURTIER-GUEGUEN Serge	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	CLEP St Loup	GENIN Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Poste vacant	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	CLEP Sourdeval	GOHORY Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LELOGEIS Roger	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
CLEP Villedieu S.	BOSSARD Serge	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	GUILLAUME Nicolas	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
EPCI-FP dotés de la compétence "eau potable"	SDeau50-6.3 - MSMN	BOUVET Jacky	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	HAMARD Jean-Vital	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		BICHON Vincent	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LABICHE Isabelle	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		JUQUIN David	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LAINÉ Hervé	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		AUBRAYS Philippe	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	FAUCON Philippe	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	SDeau50-6.3 - CMB	NICOLAS David	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	RABASTE Yann	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		GUILLE Hervé	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	BOUILLON Emmanuelle	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		BIDOT Jacky	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	DOYERE Joël	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		BOURDIN Jean-Dominique	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	BELLE Jean-Pierre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SDeau50-6.3 - DTI	HEUZE Chantal	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	MOISSERON Franck	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
SDeau50-6.3 - SLA	LEROUXEL Jean-Luc	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	VIRLOUVET Jérôme	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Nombre de membres : 41

Nombre de présents : 25

Nombre de pouvoirs : 0

Nombre de votants : 25

Ont donné pouvoir :

– suppléant sans droit de vote du fait de la présence du titulaire

Secrétaire de séance : Hervé GUILLE

Assistaient également : Du Syndicat Départemental de l'Eau de la Manche : Bernard AUDRIC, Isabelle GIRARD et Ysaline LETOUZEY. Du CLEP BREHAL Bernard DEMELUN.

1 – Désignation du secrétaire séance

Sur proposition du Président, Hervé GUILLE est désigné, à l'unanimité des élus du comité syndical, secrétaire de séance.

2 – Approbation du compte rendu du comité syndical du 06 octobre 2022

Le compte rendu de la réunion du comité syndical du 06 octobre 2022 est adopté à la majorité des membres (1 abstention : Monsieur Eric CAILLOT)

COMMANDE PUBLIQUE

3 – Délibération pour annulation des pénalités de retard - Marché 21SDE01 : Acquisition de nouveaux véhicules

Monsieur le Président rappelle que le marché n°21-SDE-01 ayant pour objet l'acquisition et la reprise de véhicules et d'engins pour les besoins du SDeau50, et plus particulièrement son lot n°1 portant sur l'acquisition de 4 utilitaires neufs, a été notifié le 23 juillet 2021 à la société SAS DICOMA.

Le contrat stipulait un délai de livraison propre à chacun des véhicules qui a été modifié par la délibération C2022-01-20-02 afin de tenir compte des délais d'approvisionnement des matières premières, fixé comme suit :

N° du véhicule	Désignation	Délai de livraison*
1	Véhicule utilitaire H1 L1 avec une boîte de vitesse manuelle	217 jours, soit le 25 février 2022
2	Véhicule utilitaire H1 L1 avec une boîte de vitesse automatique	217 jours, soit le 25 février 2022
3	Véhicule utilitaire H1 L2	200 jours, soit le 08 février 2022
4	Véhicule utilitaire H2 L2	251 jours, soit le 31 mars 2022

Néanmoins, les nouveaux délais de livraison n'ont pu être respectés. De ce fait, le SDeau50 a appliqué les pénalités selon l'article 14 du Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) d'un montant de pénalité de 1,0/1000 conformément aux stipulations de l'article 14.1 du CCAG-FCS. Le montant des pénalités par véhicule s'élève à :

Désignation de la prestation	Date réelle de livraison ou d'exécution	Date contractuelle de livraison ou d'exécution	Nombre de jours de retard	Montant du véhicule	Montant de la pénalité
Véhicule 1	29/04/2022	25/02/2022	62	18 274,40 €	1 133,01 €
Véhicule 2	29/04/2022	25/02/2022	62	19 890,90 €	1 233,24 €
Véhicule 4	16/09/2022	31/03/2022	170	31 825,40 €	5 410,32 €
TOTAL					7 776,57 €

De plus, le SDeau50 avait prévu dans son marché la reprise de plusieurs véhicules dont un véhicule Citroën Berlingo immatriculé sous DQ 313 PS pour un montant de 2 700 € HT qu'il convient de conserver pour les besoins de la régie d'exploitation du secteur sud.

Après en avoir délibéré (Délibération n°C2022-11-17-01), à l'unanimité, le comité syndical décide :

- D'approuver l'exonération totale des pénalités du marché relatif à l'acquisition de véhicules pour la régie d'exploitation d'un montant total de 7 776.57 € HT
- D'annuler la reprise du véhicule Citroën, Berlingot immatriculé DQ 313 PS pour un montant de 2 700 € HT
- De donner tous pouvoirs à Monsieur le Président pour mettre en œuvre cette décision et de réaliser seul tous les actes de gestion utiles y afférent.

4 – Travaux d'aménagement de l'usine de traitement de l'eau potable de Milly- Marché n°21-SHH-09/Lot n°1 : Création d'un bassin de stockage d'eaux brutes - Avenant n°2

Monsieur le Président rappelle que le marché n°21-SHH-09 portant sur les travaux d'aménagement de l'usine de traitement de l'eau potable de MILLY, et notamment son lot n°1 relatif aux travaux de création d'un bassin de stockage d'eaux brutes pour l'alimentation de l'Usine de traitement de l'eau potable de Milly, a été attribué au groupement composé des sociétés TRAVAUX PUBLICS BOUTTE (mandataire non solidaire) ; VAUBAN GC et STGS, pour un montant de 742 678.69 € HT, soit 891 214.42 € TTC. Le contrat a été notifié le 1^{er} février 2022.

- L'avenant n°1 notifié le 03/02/2022 a modifié
 - la répartition financière entre les membres du groupement sans incidence sur le montant du marché
 - la prolongation du délai d'exécution des travaux de 2 mois, passant de 3 à 5 mois

Des prestations complémentaires doivent être réalisés et d'autres prestations prévues au marché ne sont pas à réaliser, le bilan des prestations aboutit à un montant de travaux supplémentaires de 15 445.92 € HT.

La réalisation des travaux complémentaires implique que le délai d'exécution contractuel soit prolongé de 7 (sept) semaines passant de 5 mois à 5 mois et 7 semaines.

Monsieur le Président indique qu'en application de l'article 9 « Modification du contrat » du cahier des clauses administratives particulières, ces modifications ayant une incidence financière concernant le délai d'exécution doivent donner lieu à l'établissement d'un avenant.

Le projet d'avenant est joint à la présente note.

Vu le Code de la commande publique,

Après en avoir délibéré (Délibération n°C2022-11-17-02), à l'unanimité, le comité syndical décide :

- D'approuver l'avenant n°2 du marché n°21-SHH-09 de Travaux d'aménagement de l'usine de traitement de l'eau potable de Milly - Lot n°1 : Création d'un bassin de stockage d'eaux brutes qui porte le marché de 742 678.69 € HT à 758 124.61 € HT
- D'approuver une prolongation du délai de réalisation des travaux qui passe de 5 mois à 5 mois et 7 semaines
- D'autoriser le Président à signer, notifier, exécuter et régler l'avenant n°2 du marché n°21-SHH-09 de travaux
- De donner tous pouvoirs à Monsieur le Président pour mettre en œuvre cette décision

FINANCES

5 – BA " Régie Exploitation" Décisions modificatives 2022-02

Monsieur le Président indique qu'il y a lieu de procéder à des ajustements budgétaires en section d'exploitation du budget annexe « régie exploitation », tels que présentés ci-après.

SECTION D'EXPLOITATION			
	Budget Consolidé RC+BP+DM1	Décision Modif. N°2	Total Budget
SECTION D'EXPLOITATION - DEPENSES			
011 - Charges à caractère général	6 721 217.98	12 000.00	6 733 217.98
60 - ACHATS ET VARIATION DES STOCKS	2 405 990.00	0.00	2 405 990.00
604- Achats d'étude prestations	8 000.00	0.00	8 000.00
605 - Achats d'eau	668 400.00	0.00	668 400.00
6061 - Fournitures non stockables (eau, énérgi	692 800.00	0.00	692 800.00
6062 - Produits de traitement	391 760.00	0.00	391 760.00
6063 - Fournitures d'entretien et de petit équip	358 600.00	0.00	358 600.00

6064 - Fournitures administratives	12 700.00	0.00	12 700.00
6066 - Carburants	78 400.00	0.00	78 400.00
6068 - Autres matières et fournitures	46 930.00	0.00	46 930.00
6071 - Compteurs	148 400.00	0.00	148 400.00
61 - SERVICES EXTERIEURS	3 995 707.98	12 000.00	4 007 707.98
611- sous traitance	3 443 940.00	12 000.00	3 455 940.00
6122-Crédit bail mobilier	0.00	0.00	0.00
6135 - Locations mobilières	109 450.00	0.00	109 450.00
61521 - Bâtiments publics	46 000.00	0.00	46 000.00
61523 - Entretien réseaux	139 896.98	0.00	139 896.98
61528- Autres	71 971.00	0.00	71 971.00
61551 - Matériel roulant	40 500.00	0.00	40 500.00
61558 - Autres biens mobiliers	41 200.00	0.00	41 200.00
6156 - Maintenance	92 750.00	0.00	92 750.00
617 - Etudes et recherches	8 000.00	0.00	8 000.00
618-Divers	2 000.00	0.00	2 000.00
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	318 320.00	0.00	318 320.00
6226 - Honoraires	14 800.00	0.00	14 800.00
6228 - Divers	93 250.00	0.00	93 250.00
6231 - Annonces et insertions	2 920.00	0.00	2 920.00
6236 - catalogues et imprimés	7 900.00	0.00	7 900.00
6237 - Publications	5 300.00	0.00	5 300.00
6238 - Autres	500.00	0.00	500.00
6241- Transport sur achats	2 650.00	0.00	2 650.00
6248 - Divers transports	5 200.00	0.00	5 200.00
6251- Voyages et déplacements	500.00	0.00	500.00
6256 - Missions	1 000.00	0.00	1 000.00
6257- Réceptions	1 800.00	0.00	1 800.00
6261 - Frais d'affranchissement	39 900.00	0.00	39 900.00
6262 - Frais de télécommunications	53 650.00	0.00	53 650.00
627 - frais bancaires	650.00	0.00	650.00
6281 - concours divers	0.00	0.00	0.00
6283 - Frais de nettoyage des locaux	16 200.00	0.00	16 200.00
6287 - Remboursements de frais	67 100.00	0.00	67 100.00
6288- Autres	5 000.00	0.00	5 000.00
63 - IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIM	1 200.00	0.00	1 200.00
6354 - Droits d'enregistrement et de timbre	1 200.00	0.00	1 200.00
012- Charges de Personnels et assimilés	2 373 943.00	0.00	2 373 943.00
6215 - Personnel affecté par la collectivité	1 777 750.00	0.00	1 777 750.00
6332- cotisations versees au f.n.a.l.	1 942.00	0.00	1 942.00
6336- Participation des employeurs à la formation	2 136.00	0.00	2 136.00
6411-Rémunération principale	392 052.00	0.00	392 052.00
6451- cotisations a l' u.r.s.s.a.f.	118 108.00	0.00	118 108.00
6453- cotisations aux caisses de retraites	24 273.00	0.00	24 273.00
6454- cotisations aux assédic	15 730.00	0.00	15 730.00
6458- Cotisations aux autres organismes sociaux	15 293.00	0.00	15 293.00
6474- versements aux autres oeuvres sociales	2 582.00	0.00	2 582.00
6475- Médecine diu travail	950.00	0.00	950.00
648 - Autres charges	16 022.00	0.00	16 022.00
014- Atténuation de produits	930 000.00	0.00	930 000.00
701249 - Revers.Agence eau redevance pollution	930 000.00	0.00	930 000.00
65 - Autres charges de gestion courante	214 500.00	-1 000.00	213 500.00
6541 - Créances admises en non-valeur	148 200.00	0.00	148 200.00
6542 - Créances éteintes	66 300.00	-1 000.00	65 300.00
67 - Charges exceptionnelles	7 264 684.82	-11 000.00	7 253 684.82
6718- Autres charges exceptionnelles / Ope de gestion	1 465 164.82	0.00	1 465 164.82
673 - Titres annulés (sur excercices antérieurs	85 400.00	0.00	85 400.00
678- Autres charges exceptionnelles	5 690 420.00	-11 000.00	5 679 420.00
68 - Dotations aux amortissements et provision	0.00	0.00	0.00
002- déficit d'investissement reporté	0.00	0.00	0.00
022 - Dépenses imprévues	260 000.00	0.00	260 000.00
Total dépenses réelles	17 764 345.80	0.00	17 764 345.80
DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT			
023 - Virement à la sect. d'investissement	375 898.83	0.00	375 898.83
042 - Op. d'ordre de transfert entre sections	78 050.00	0.00	78 050.00
Total dépenses d'ordre	453 948.83	0.00	453 948.83
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	18 218 294.63	0.00	18 218 294.63

SECTION D'EXPLOITATION - RECETTES			
70 - Vente de produits finis, prestations de s	15 188 944.43	0.00	15 188 944.43
70111 - Ventes d'eau aux abonnés	11 299 971.00	0.00	11 299 971.00
70111 - Ventes d'eau aux abonnés	1 685 000.00	0.00	1 685 000.00
701241 - Redevance pour pollution d'origine do	865 852.43	0.00	865 852.43
70128 - Autres redevances	953 421.00	0.00	953 421.00
704 - Travaux	196 000.00	0.00	196 000.00
7065- Redevance assainissement	31 000.00	0.00	31 000.00
7068 - Autres	147 700.00	0.00	147 700.00
7087- Remboursement de frais	10 000.00	0.00	10 000.00
74 - Participations	0.00	0.00	0.00
75 - Autres produits de gestion courante	0.00	0.00	0.00
76 - Revenus des valeurs mobilières de placement	0.00	0.00	0.00
77 - Produits exceptionnels	2 000.00	0.00	2 000.00
775- produits des cessions d'immobilisations	0.00	0.00	0.00
778 - Autres produits exceptionnels	0.00	0.00	0.00
002 - Excédent de fonctionnement reporté	3 027 350.20	0.00	3 027 350.20
013 - Atténuation de charges	0.00	0.00	0.00

Total recettes réelles	18 218 294.63	0.00	18 218 294.63
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	18 218 294.63	0.00	18 218 294.63
SECTION D'INVESTISSEMENT			
	Budget Consolidé RC+BP+DM1	Décision Modif. N°2	Total Budget
SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES			
001 - Déficit d'investissement reporté	62 381.33	0.00	62 381.33
020 - Dépenses imprévues	0.00	0.00	0.00
16 - Emprunts et dettes assimilés	0.00	0.00	0.00
165- Dépôts et cautionnement	0.00	0.00	0.00
20 - Immobilisations incorporelles	33 001.00	0.00	33 001.00
2051 - Concessions droits logiciels	23 001.00	0.00	23 001.00
21 - Immobilisations corporelles	590 652.41	0.00	590 652.41
21531 - Réseaux d'adduction d'eau	300.00	0.00	300.00
21561 - Service distribution d'eau	0.00	0.00	0.00
217561 - Service distribution d'eau	27 103.35	0.00	27 103.35
2182 - Matériel de transport	354 702.90	0.00	354 702.90
2183 - Matériel de bureau et matériel informati	18 629.71	0.00	18 629.71
2188 - Autres	188 728.90	0.00	188 728.90
Total dépenses réelles hors opérations	686 034.74	0.00	686 034.74
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	686 034.74	0.00	686 034.74

SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES			
001 - Excédent d'investissement reporté	0.00	0.00	0.00
10 - Dotations, fonds divers et réserves	232 085.91	0.00	232 085.91
1068 - Autres réserves	232 085.91	0.00	232 085.91
16 - Emprunts et dettes assimilés	0.00	0.00	0.00
Total recettes réelles hors opérations	232 085.91	0.00	232 085.91
RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT			
021 - Virement de la sect. de fonctionnement	375 898.83	0.00	375 898.83
040 - Op. d'ordre de transfert entre sections	78 050.00	0.00	78 050.00
2805-Concessions et droits similaires	18 300.00	0.00	18 300.00
281351- Bâtiment administratif	0.00	0.00	0.00
281561-Service de distribution d'eau	0.00	0.00	0.00
28181- Installations générales agencements aménagements	800.00	0.00	800.00
28182 - Matériel de transport	23 200.00	0.00	23 200.00
28183 - Matériel de bureau et matériel informa	6 350.00	0.00	6 350.00
28188 - Autres	24 700.00	0.00	24 700.00
Total recettes d'ordre	453 948.83	0.00	453 948.83
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	686 034.74	0.00	686 034.74

Vu l'instruction budgétaire M4,

Vu le budget primitif 2022 du budget annexe « régie exploitation » adopté par la délibération C2022-03-17-03 du 17 mars 2022,

Vu la décision modificative n°2022-01 adoptée par la délibération C2022-06-16-04 du 16 juin 2022,

Vu la proposition de décision modificative n°2022-02 faite par Monsieur le Président,

Après en avoir délibéré (Délibération n°C2022-11-17-03), à l'unanimité, le comité syndical décide :

- **D'accepter la décision modificative n°2022-02 telle que présentée,**
- **De donner tous pouvoirs à Monsieur le Président pour mettre en œuvre cette décision.**

6 – BA " service eau" Décisions modificatives 2022-02

Monsieur le Président indique qu'il y a lieu de procéder à des ajustements budgétaires en section d'investissement du budget annexe « service eau », tels que présentés ci-après.

SECTION D'EXPLOITATION			
	Budget Consolidé RC+BP+DM1	Décision Modif. N°2	Total Budget
SECTION D'EXPLOITATION - DEPENSES			
011 - Charges à caractère général	3 346 737.36	0.00	3 346 737.36
60 - ACHATS ET VARIATION DES STOCKS	579 100.00	0.00	579 100.00
605 - Achats d'eau	559 000.00	0.00	559 000.00
6061 - Fournitures non stockables (eau, énergie)	4 000.00	0.00	4 000.00
6063 - Fournitures d'entretien et de petit équipement	7 000.00	0.00	7 000.00
6064 - Fournitures administratives	1 650.00	0.00	1 650.00
6066 - Carburants	5 600.00	0.00	5 600.00
6068 - Autres matières et fournitures	1 850.00	0.00	1 850.00
61 - SERVICES EXTERIEURS	809 093.36	0.00	809 093.36
611- sous-traitance générale	1 900.00	0.00	1 900.00
6132- locations immobilières	0.00	0.00	0.00
6135 - Locations mobilières	1 000.00	0.00	1 000.00
6137- Redevances, Droits de passage et servitudes divers	4 120.00	0.00	4 120.00
614 - Charges locatives et de copropriété	1 000.00	0.00	1 000.00
61521 - Bâtiments publics (lav réservoirs)	40 100.00	0.00	40 100.00

61523 - Entretien réseaux	40 500.00	0.00	40 500.00
61528 - Autres	29 400.00	0.00	29 400.00
61551 - Matériel roulant	3 500.00	0.00	3 500.00
61558 - Autres biens mobiliers	500.00	0.00	500.00
6156 - Maintenance	11 910.00	0.00	11 910.00
617 - Etudes et recherches	674 163.36	0.00	674 163.36
618 - Divers	1 000.00	0.00	1 000.00
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	1 252 295.00	0.00	1 252 295.00
6226 - Honoraires	32 600.00	0.00	32 600.00
6228 - Divers	19 200.00	0.00	19 200.00
6231 - Annonces et insertions	2 950.00	0.00	2 950.00
6236 - catalogues et imprimés	2 500.00	0.00	2 500.00
6237 - Publications	4 400.00	0.00	4 400.00
6251 - Voyages et déplacements	1 600.00	0.00	1 600.00
6255 - Frais de déménagement	0.00	0.00	0.00
6256 - Missions	14 500.00	0.00	14 500.00
6257- Réceptions	9 925.00	0.00	9 925.00
6261 - Frais d'affranchissement	3 200.00	0.00	3 200.00
6262 - Frais de télécommunications	1 000.00	0.00	1 000.00
627 - frais bancaires	310.00	0.00	310.00
6281 - concours divers	900 700.00	0.00	900 700.00
6283- Frais de nettoyage des locaux	0.00	0.00	0.00
6287 - Remboursements de frais	199 600.00	0.00	199 600.00
6288 - Autres	59 810.00	0.00	59 810.00
63 - IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIM	706 030.00	0.00	706 030.00
63512 - Taxes foncières	27 630.00	0.00	27 630.00
6353 - Impôts indirects	0.00	0.00	0.00
6371 - Redev. versée agences eau (prélèvements)	678 400.00	0.00	678 400.00
012- Charges de Personnels et assimilés	951 990.00	0.00	951 990.00
6215 - Personnel affecté par la collectivité	951 990.00	0.00	951 990.00
014- Atténuation de produits	0.00	0.00	0.00
65 - Autres charges de gestion courante	4 100.00	0.00	4 100.00
6541 - Créances admises en non-valeur	1 600.00	0.00	1 600.00
6542 - Créances éteintes	1 000.00	0.00	1 000.00
658 - Charges diverses de gestion courante	1 500.00	0.00	1 500.00
66 - Charges financières	745 500.00	0.00	745 500.00
66111 - Intérêts réglés à l'échéance	750 450.00	0.00	750 450.00
66112 - ICNE de l'exercice N	-4 950.00	0.00	-4 950.00
67 - Charges exceptionnelles	4 630 060.92	0.00	4 630 060.92
6718 - Autres charges exceptionnelles / Ope de gestion	4 510 027.65	0.00	4 510 027.65
673 - Titres annulés (sur exercices antérieurs)	41 433.27	0.00	41 433.27
6742 - Subvention exceptionnelle d'équipement	50 100.00	0.00	50 100.00
6743 - Subvention exceptionnelle de fonctionnement	22 500.00	0.00	22 500.00
678 - Autres charges exceptionnelles	6 000.00	0.00	6 000.00
68- Dotations aux amortissements et provisions	3 000.00	0.00	3 000.00
6815- Provisions	3 000.00	0.00	3 000.00
002- Résultat exploitation reporté	0.00	0.00	0.00
022 - Dépenses imprévues	0.00	0.00	0.00
Total dépenses réelles	9 681 388.28	0.00	9 681 388.28
DEPENSES D'ORDRE D'EXPLOITATION			
023 - Virement à la sect. d'investissement	8 000 687.14	0.00	8 000 687.14
042 - Op. d'ordre de transfert entre sections	7 206 060.04	0.00	7 206 060.04
6811 - Dot.aux amort.des immo.incorporelles & corporelles	6 068 566.30	0.00	6 068 566.30
6812 - Dot.aux amort.des charges d'exploit à répartir	1 064 678.74	0.00	1 064 678.74
6862- Dotation aux amort charges financières	72 815.00	0.00	72 815.00
Total dépenses d'ordre	15 206 747.18	0.00	15 206 747.18
TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION	24 888 135.46	0.00	24 888 135.46

SECTION D'EXPLOITATION - RECETTES			
70 - Vente de produits finis, prestations de s	9 804 700.00	0.00	9 804 700.00
70111 - Ventes d'eau aux abonnés	4 290 700.00	0.00	4 290 700.00
70118 - Ventes d'eau aux collectivités	594 300.00	0.00	594 300.00
70128 - Autres redevances	4 919 700.00	0.00	4 919 700.00
74 - Participations	491 747.91	0.00	491 747.91
747 - Subventions participations	50 763.91	0.00	50 763.91
748 - Autres Subventions participation	440 984.00	0.00	440 984.00
75 - Autres produits de gestion courante	64 500.00	0.00	64 500.00
751- redevances -Concessions	0.00	0.00	0.00
752- revenus des immeubles non affectés	23 100.00	0.00	23 100.00
7588 - Autres produits de gestion courante	41 400.00	0.00	41 400.00
76 - Revenus des valeurs mobilières de placement	36 458.00	0.00	36 458.00
7681- Fonds de soutien sortie des emprunts	36 458.00	0.00	36 458.00
77 - Produits exceptionnels	31 600.00	0.00	31 600.00
778 - Autres produits exceptionnels	500.00	0.00	500.00
78 - Reprise sur amortissements et provision	0.00	0.00	0.00
002 - Excédent d'exploitation reporté	12 809 347.55	0.00	12 809 347.55
013 - Atténuation de charges	0.00	0.00	0.00
Total recettes réelles	23 238 353.46	0.00	23 238 353.46
RECETTES D'ORDRE D'EXPLOITATION			
042 - Op. d'ordre de transfert entre sections	1 649 782.00	0.00	1 649 782.00
777 - Quote-part des subv.d'inv.transf.au cpte d	1 649 782.00	0.00	1 649 782.00
778 - Autres produits exceptionnels	-500.00	0.00	-500.00
7811 - Rep/amortiss des immob. Incorp. et Corpo.	0.00	0.00	0.00
797-Transfert de charges exceptionnelles	0.00	0.00	0.00
Total recettes d'ordre	1 649 782.00	0.00	1 649 782.00
TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION	24 888 135.46	0.00	24 888 135.46

SECTION D'INVESTISSEMENT			
	Budget Consolidé RC+BP+DM1	Décision Modif. N°2	Total Budget
SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSE			
001 - Déficit d'investissement reporté	0.00	0.00	0.00
020 - Dépenses imprévues	0.00	0.00	0.00
10 - Dotations, fonds divers et réserves	0.00	0.00	0.00
1068 - Autres réserves	0.00	0.00	0.00
13 - Subventions d'investissement reçues	46 400.00	5 150.00	51 550.00
13111 - Subventions d'investissement reçues	46 400.00	5 150.00	51 550.00
16 - Emprunts et dettes assimilés	2 524 157.17	0.00	2 524 157.17
1641 - Emprunts en euros	2 448 157.17	0.00	2 448 157.17
1678 - Autres dettes	0.00	0.00	0.00
1687 - Autres emprunts	49 000.00	0.00	49 000.00
1687 - Autres dettes	25 400.00	0.00	25 400.00
165 - Dépôts et cautionnement	1 600.00	0.00	1 600.00
20 - Immobilisations incorporelles	1 658 463.87	-20 850.00	1 637 613.87
2031 - Frais d'études	1 656 233.87	-20 850.00	1 635 383.87
2033 - Frais d'insertion	720.00	0.00	720.00
2051 - Concessions droits logiciels	1 510.00	0.00	1 510.00
21 - Immobilisations corporelles	1 064 955.65	-4 300.00	1 060 655.65
2111 - Terrains nus	548 406.67	0.00	548 406.67
2125 - Terrains bâtis	15 000.00	0.00	15 000.00
21315 - Bâtiments administratifs	0.00	0.00	0.00
21531 - Réseau d'adduction d'eau	133 586.00	0.00	133 586.00
21561 - Service distribution d'eau	223 562.98	-4 300.00	219 262.98
2183 - Matériel de bureau et matériel informati	14 000.00	0.00	14 000.00
2184 - Mobilier	0.00	0.00	0.00
2188 - Autres	130 400.00	0.00	130 400.00
23 - Immobilisations en cours	22 617 076.22	20 000.00	22 637 076.22
2312 - Terrains	103 979.52	0.00	103 979.52
2313 - Constructions	9 131 834.83	0.00	9 131 834.83
2315 - Installation, matériel et outillage techniq	10 653 376.75	20 000.00	10 673 376.75
2317 - Immobilisations reçues au titre de mise à dispo.	2 729 786.07	0.00	2 729 786.07
237 - Avances forfaitaires sur immo corp	0.00	0.00	0.00
238 - Avances forfaitaires	0.00	0.00	0.00
45 - Opérations pour compte de tiers	100 142.00	0.00	100 142.00
4581 - Opérations pour compte de tiers	100 142.00	-100 142.00	0.00
458101 - Opérations pour compte de tiers	0.00	100 142.00	100 142.00
Total dépenses réelles hors opérations	28 011 194.91	0.00	28 011 194.91
DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT			
040 - Op. d'ordre de transfert entre sections	1 649 782.00	0.00	1 649 782.00
4818 - Charges à étaler	0.00	0.00	0.00
1068 - Autres réserves	0.00	0.00	0.00
139111 - AESN	1 115 732.00	0.00	1 115 732.00
13912 - Région	400.00	0.00	400.00
13913 - Département	116 600.00	0.00	116 600.00
13914 - Communes	0.00	0.00	0.00
13915 - Groupement de collectivités	800.00	0.00	800.00
13916 - Autres établissements publics locaux	3 150.00	0.00	3 150.00
13917 - Budget communautaire et fonds structurels	3 100.00	0.00	3 100.00
13918 - Autres	327 600.00	0.00	327 600.00
139118 - Autres	82 400.00	0.00	82 400.00
2817311 - bâtiment d'exploitation	0.00	0.00	0.00
041 - Op. d'ordres patrimoniales	437 685.53	0.00	437 685.53
2031 - Frais d'études	0.00	0.00	0.00
2313 - Constructions	154 784.58	0.00	154 784.58
2315 - Installation, matériel et outillage techniq	281 000.00	0.00	281 000.00
2317 - Immobilisations reçues au titre de mise à dispo.	1 900.95	0.00	1 900.95
Total dépenses d'ordre	2 087 467.53	0.00	2 087 467.53
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	30 098 662.44	0.00	30 098 662.44
SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES			
001 - Excédent d'investissement reporté	664 924.98	0.00	664 924.98
10 - Dotations, fonds divers et réserves	1 550 893.46	0.00	1 550 893.46
1064 - Réserves réglementées	0.00	0.00	0.00
1068 - Autres réserves	1 550 893.46	0.00	1 550 893.46
13 - Subventions d'investissement reçues	8 077 157.86	0.00	8 077 157.86
13111 - Agence de l'eau	7 674 684.00	0.00	7 674 684.00
1313 - Départements	35 000.00	0.00	35 000.00
13118 - Autres	142 473.86	0.00	142 473.86
1318 - Autres	225 000.00	0.00	225 000.00
16 - Emprunts et dettes assimilés	4 061 111.43	0.00	4 061 111.43
1641 - Emprunts en euros	4 059 511.43	0.00	4 059 511.43
1681 - Avances AESN	0.00	0.00	0.00
23 - Immobilisations en cours	0.00	0.00	0.00
2315 - Installation, matériel et outillage techniq	0.00	0.00	0.00
27 - Autres immobilisations financières	0.00	0.00	0.00
2763 - créances sur des collectivités publiques	0.00	0.00	0.00
45 - Opérations pour compte de tiers	100 142.00	0.00	100 142.00
4582 - Opérations pour compte de tiers	100 142.00	-100 142.00	0.00
458201 - Opérations pour compte de tiers	0.00	100 142.00	100 142.00
Total recettes réelles hors opérations	14 454 229.73	0.00	14 454 229.73
RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT			
021 - Virement de la sect. de fonctionnement	8 000 687.14	0.00	8 000 687.14
040 - Op. d'ordre de transfert entre sections	7 206 060.04	0.00	7 206 060.04
4818 - Charges à étaler	1 064 678.74	0.00	1 064 678.74

2184- Mobilier	500.00	-500.00	0.00
28031 - Frais d'études	5 719.00	0.00	5 719.00
28032 - Recherche et développement	13 000.00	0.00	13 000.00
28033 - Frais d'insertion	0.00	0.00	0.00
2805 - Concessions et droits similaires	6 300.30	0.00	6 300.30
28087- Immobilisations incorporelles reues au titre	100.00	0.00	100.00
28088- Autres immobilisations incorporelles	5 550.00	0.00	5 550.00
28121- Terrains nus	46 830.00	0.00	46 830.00
28125- Terrains bâtis	4 400.00	0.00	4 400.00
28128- Autres terrains	29 300.00	0.00	29 300.00
281311- Bâtiment d'exploitation	0.00	0.00	0.00
281351 - Bâtiment administratif	0.00	0.00	0.00
281531 - Réseaux d'adduction d'eau	0.00	0.00	0.00
28138 - Autres constructions	700.00	0.00	700.00
28148 - Autres constructions	187 000.00	0.00	187 000.00
28154 - Matériel industriel	2 000.00	0.00	2 000.00
28155 - Outillage industriel	0.00	0.00	0.00
281561 - Service distribution d'eau potable	0.00	0.00	0.00
28157-Agencement aménagement du matériel et out. Ind	4 500.00	0.00	4 500.00
281721 - Terrains nus	0.00	0.00	0.00
2817311- Bâtiment d'exploitation	0.00	0.00	0.00
2817531 - Réseaux adduction d'eau	0.00	0.00	0.00
2817561 - Service distribution d'eau potable	0.00	0.00	0.00
281783 - Matériel de bureau et matériel inform	0.00	0.00	0.00
281788 - Autres	0.00	0.00	0.00
28181- Installations générales agencements aménagements	9 900.00	0.00	9 900.00
28182 - Matériel de transport	20 600.00	0.00	20 600.00
28183 - Matériel de bureau et matériel informa	23 580.00	0.00	23 580.00
28184 - Mobilier	3 250.00	500.00	3 750.00
28188 - Autres	11 875.00	0.00	11 875.00
4817- Pénalités de réaménagement de la dette	72 815.00	0.00	72 815.00
041 - Op. d'ordres patrimoniales	437 685.53	0.00	437 685.53
2031 - Frais d'étude	0.00	0.00	0.00
2033 - Frais d'insertion	0.00	0.00	0.00
237- Avance forfaitaire	0.00	0.00	0.00
238 - Avances forfaitaires	437 685.53	0.00	437 685.53
Total recettes d'ordre	15 644 432.71	0.00	15 644 432.71
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	30 098 662.44	0.00	30 098 662.44

Vu l'instruction budgétaire M4,

Vu le budget primitif 2022 du budget annexe « service eau » adopté par la délibération C2022-03-17-09 du 17 mars 2022,

Vu la décision modificative n°2022-01 adoptée par la délibération C2022-06-16-05 du 16 juin 2022,

Vu la proposition de décision modificative n°2022-02 faite par Monsieur le Président,

Après en avoir délibéré (Délibération n°C2022-11-17-04), à l'unanimité, le comité syndical décide :

- **D'accepter la décision modificative n°2022-02 telle que présentée,**
- **De donner tous pouvoirs à Monsieur le Président pour mettre en œuvre cette décision.**

RESSOURCE

7 - Achat de terrain AAC Sainteny à Monsieur COUSIN Gérard

Monsieur le Président rappelle que, par délibération n°C2020-11-27 du Comité Syndical du 27 novembre 2020, une politique d'acquisition de terrains a été définie par le Syndicat Départemental de l'Eau de la Manche, dans l'objectif de préserver la ressource en eau, notamment en favorisant l'agriculture biologique et/ou l'exploitation de prairies.

Monsieur le Président indique qu'au sein de l'Aire d'Alimentation de Captage (AAC) de Sainteny, Monsieur Gérard COUSIN va cesser son activité fin 2022. Il s'agit d'une exploitation de 56,9ha dont 52 ha dans l'AAC de Sainteny.

Monsieur le Président rappelle que par délibérations n°C2021-06-17-13, 14, 15 et 16, du Comité Syndical du 17 juin 2021, le Syndicat Départemental de l'Eau a approuvé l'achat des parcelles au GFA de la Tournerie exploitées par Monsieur COUSIN avec la signature d'un bail rural à caractère environnemental. Depuis cette date, le projet de reprise initial a évolué suite au désistement du repreneur, et la vente des parcelles était alors restée en suspens. Un jeune agriculteur, Monsieur Lecaplain Dimitri s'est positionné pour la reprise de la quasi-totalité de l'exploitation, avec pour objectif de passer les parcelles en prairies, soit 12ha de plus dans la zone d'alimentation des captages.

Au vu de la cessation d'exploitation, M. Cousin Gérard, propriétaire des parcelles cadastrées ZB0015 et ZB0012 sur la commune de Saint-Sébastien de Raids, d'une contenance totale de 1,5325 ha, souhaite vendre ces dernières.

Après consultation du Pôle d'évaluation domaniale, Monsieur le Président précise que le coût d'achat proposé s'élèvera à 9 000 €/ha hors droits et taxes.

En cas d'acquisition par le Syndicat Départemental de l'Eau de la Manche, il sera proposé à Monsieur Lecaplain, la signature d'un bail rural à caractère environnemental qui imposera la présence de prairies ou une conversion en Agriculture Biologique et un prix de fermage fixé à la taxe foncière conformément à la délibération n°C2020-11-27-17 susmentionnée, sous condition d'obtention d'une autorisation d'exploiter dans le cadre de son installation. Ce projet pourrait bénéficier d'un appui financier de la part de l'Agence de l'Eau Seine Normandie à hauteur de 80%.

Après en avoir délibéré (Délibération n°C2022-11-17-05), à l'unanimité, le Comité Syndical décide :

- **D'approuver l'achat des parcelles ZB0015 et ZB0012 sur la commune de Saint-Sébastien de Raids, appartenant à Monsieur COUSIN Gérard pour un montant de 9 000 €/ha hors droits et taxes, et auquel il conviendra d'ajouter en sus les frais d'actes notariés.**
- **D'acter que les dépenses correspondantes sont inscrites au budget annexe « service eau »**
- **D'approuver la signature d'un bail à caractère environnemental imposant la présence de prairie ou une conversion à l'Agriculture Biologique et fixant un prix de fermage à la taxe foncière**
- **De solliciter l'appui financier de l'Agence de l'Eau Seine Normandie**
- **De donner tous pouvoirs à Monsieur le Président du SDeau50 pour mettre en œuvre cette décision**

8 – Achat de terrain AAC Sainteny à Monsieur COUSIN Jacques

Monsieur le Président rappelle que, par délibération n°C2020-11-27 du Comité Syndical du 27 novembre 2020, une politique d'acquisition de terrains a été définie par le Syndicat Départemental de l'Eau de la Manche, dans l'objectif de préserver la ressource en eau, notamment en favorisant l'agriculture biologique et/ou l'exploitation de prairies.

Monsieur le Président indique qu'au sein de l'Aire d'Alimentation de Captage (AAC) de Sainteny, Monsieur Gérard COUSIN va cesser son activité fin 2022. Il s'agit d'une exploitation de 56,9ha dont 52 ha dans l'AAC de Sainteny.

Monsieur le Président rappelle que par délibérations n°C2021-06-17-13, 14, 15 et 16, du Comité Syndical du 17 juin 2021, le Syndicat Départemental de l'Eau a approuvé l'achat des parcelles au GFA de la Tournerie exploitées par Monsieur COUSIN avec la signature d'un bail rural à caractère environnemental. Depuis cette date, le projet de reprise initial a évolué suite au désistement du repreneur, et la vente des parcelles était alors restée en suspens. Un jeune agriculteur, Monsieur Lecaplain Dimitri s'est positionné pour la reprise de la quasi-totalité de l'exploitation, avec pour objectif de passer les parcelles en prairies, soit 12ha de plus dans la zone d'alimentation des captages.

Au vu du changement d'exploitant, M. Cousin Jacques, propriétaire des parcelles cadastrées Z0064, Z0093, Z0091 et Z0038 sur la commune de Raids, d'une contenance totale de 5,177 ha, souhaite vendre ces dernières.

Après consultation du Pôle d'évaluation domaniale, Monsieur le Président précise que le coût d'achat proposé s'élèvera à 8 044 €/ha hors droits et taxes.

En cas d'acquisition par le Syndicat Départemental de l'Eau de la Manche, il sera proposé à Monsieur Lecaplain, la signature d'un bail rural à caractère environnemental qui imposera la présence de prairies ou une conversion en Agriculture Biologique et un prix de fermage fixé à la taxe foncière conformément à la délibération n°C2020-11-27-17 susmentionnée, sous condition d'obtention d'une autorisation d'exploiter dans le cadre de son installation.

Ce projet pourrait bénéficier d'un appui financier de la part de l'Agence de l'Eau Seine Normandie à hauteur de 80%.

Après en avoir délibéré (Délibération n°C2022-11-17-06), à l'unanimité, le Comité Syndical décide :

- **D'approuver l'achat des parcelles Z0064, Z0093, Z0091 et Z0038 sur la commune de Raids, appartenant à Monsieur Cousin Jacques pour un montant de 8 044 €/ha hors droits et taxes, et auquel il conviendra d'ajouter en sus les frais d'actes notariés.**
- **D'acter que les dépenses correspondantes sont inscrites au budget annexe « service eau »**
- **D'approuver la signature d'un bail à caractère environnemental imposant la présence de prairie ou une conversion à l'Agriculture Biologique et fixant un prix de fermage à la taxe foncière**
- **De solliciter l'appui financier de l'Agence de l'Eau Seine Normandie**
- **De donner tous pouvoirs à Monsieur le Président du SDeau50 pour mettre en œuvre cette décision.**

9 – Achat de terrain AAC Sainteny à monsieur Jean-Marie LECAPLAIN

Monsieur le Président rappelle que, par délibération n°C2020-11-27 du Comité Syndical du 27 novembre 2020, une politique d'acquisition de terrains a été défini par le Syndicat Départemental de l'Eau de la Manche, dans l'objectif de préserver la ressource en eau, notamment en favorisant l'agriculture biologique et/ou l'exploitation de prairies.

Monsieur le Président indique qu'au sein de l'Aire d'Alimentation de Captage (AAC) de Sainteny, Monsieur Gérard COUSIN va cesser son activité fin 2022. Il s'agit d'une exploitation de 56,9ha dont 52 ha dans l'AAC de Sainteny.

Monsieur le Président rappelle que par délibérations n°C2021-06-17-13, 14, 15 et 16, du Comité Syndical du 17 juin 2021, le Syndicat Départemental de l'Eau a approuvé l'achat des parcelles au GFA de la Tournerie exploitées par Monsieur COUSIN avec la signature d'un bail rural à caractère environnemental. Depuis cette date, le projet de reprise initial a évolué suite au désistement du repreneur, et la vente des parcelles était alors restée en suspens. Un jeune agriculteur, Monsieur Lecaplain Dimitri s'est positionné pour la reprise de la quasi-totalité de l'exploitation, avec pour objectif de passer les parcelles en prairies, soit 12ha de plus dans la zone d'alimentation des captages.

Au vu du changement d'exploitant, M.Lecaplain Jean-Marie, propriétaire de la parcelle cadastrée ZA0067 sur la commune de Saint-Sébastien de Raids, d'une contenance totale de 2,3961 ha, souhaite vendre cette dernière.

Après consultation du Pôle d'évaluation domaniale, Monsieur le Président précise que le coût d'achat proposé s'élèvera à 7 335 €/ha hors droits et taxes.

En cas d'acquisition par le Syndicat Départemental de l'Eau de la Manche, il sera proposé à Monsieur Lecaplain Dimitri, la signature d'un bail rural à caractère environnemental qui imposera la présence de prairies ou une conversion en Agriculture Biologique et un prix de fermage fixé à la taxe foncière conformément à la délibération n°C2020-11-27-17 susmentionnée, sous condition d'obtention d'une autorisation d'exploiter dans le cadre de son installation.

Ce projet pourrait bénéficier d'un appui financier de la part de l'Agence de l'Eau Seine Normandie à hauteur de 80%.

Après en avoir délibéré (Délibération n°C2022-11-17-07), à l'unanimité, le Comité Syndical décide :

- **D'approuver l'achat de la parcelle ZA0067 sur la commune de Saint-Sébastien de Raids, appartenant à Monsieur Lecaplain Jean-Marie pour un montant de 7 335 €/ha hors droits et taxes, et auquel il conviendra d'ajouter en sus les frais d'actes notariés.**
- **D'acter que les dépenses correspondantes sont inscrites au budget annexe « service eau »**
- **D'approuver la signature d'un bail à caractère environnemental imposant la présence de prairie ou une conversion à l'Agriculture Biologique et fixant un prix de fermage à la taxe foncière**
- **De solliciter l'appui financier de l'Agence de l'Eau Seine Normandie**
- **De donner tous pouvoirs à Monsieur le Président du SDeau50 pour mettre en œuvre cette décision.**

10 – Créances-Pirou - Programme d'Actions AAC Hottot- validation et engagement de la mise en œuvre du programme d'actions 2022-2026 pour la protection de la qualité de la ressource

La Loi Grenelle 2009-967 du 03 août 2009 précise à l'article 27 que « *d'ici à 2012, des plans d'actions seront mis en œuvre en association étroite avec l'agence de l'eau pour assurer la protection des 500 captages les plus menacés par les pollutions diffuses, notamment les nitrates et les produits phytosanitaires.* »

Le forage de Hottot exploité par le CLEP Créances-Pirou a été retenu parmi les 500 captages dits « Grenelle » pour lesquels la protection doit être renforcée. Ce classement implique pour le SDeau50 l'obligation de mettre en œuvre une démarche de reconquête de la qualité de la ressource en eau à l'échelle de l'Aire d'Alimentation des Captages (AAC). Une démarche AAC a donc été engagée en 2010.

Un premier programme d'actions a été élaboré par un comité de pilotage regroupant les acteurs concernés et a été validé en avril 2015. Ce premier programme a été conduit sur la période 2015 à 2020 et prolongé jusqu'à 2021. Une étude d'évaluation de ce premier programme d'actions a été menée entre 2020 et 2021, afin d'apprécier l'animation, la communication, la gouvernance et la méthodologie mises en œuvre tout au long du 1^{er} programme.

Suite à la phase évaluative, un second programme d'actions a été élaboré en concertation étroite avec les acteurs locaux, les agriculteurs, les services de l'Etat et l'Agence de l'Eau Seine Normandie.

Le programme d'actions complet pour la période 2022-2026, annexé à la présente délibération a été validé par les membres du comité de pilotage de la démarche le 21 septembre 2022.

Le montant prévisionnel du programme s'élève à 203 731 € HT sur 5 ans dont 132 659 € HT seraient pris en charge par les aides de l'AESN. La Région et le Département pouvant également participer sur la partie bocage. Le reste à charge pour le SDeau50 s'élève à 71 072 € HT.

Après en avoir délibéré (Délibération n°C2022-11-17-08), à l'unanimité, le comité syndical décide :

- **De valider le programme d'actions agricoles et non agricoles élaboré pour la période 2022 – 2026**

- D'engager la mise en œuvre des actions inscrites au programme et de solliciter l'appui financier des partenaires impliqués,
- D'autoriser Monsieur le Président du SDeau50 à signer tous les documents nécessaires pour mettre en œuvre cette décision.

La séance est levée à 16h45.

Fait à Saint Lo, le 17 novembre 2022

Le secrétaire de séance

Hervé GUILLE



Le Président du Syndicat Départemental de l'eau de la Manche

Jacky BOUVET



